

La certification forestière et l'économie verte

M.K. Muthoo

Investir davantage dans la certification forestière pourrait avoir des retombées positives dans la perspective d'un monde plus durable et prospère.

Maharaj K. Muthoo est Président du Forum de Rome.

La certification forestière est un instrument politique non contraignant, qui cherche à s'appuyer sur l'évaluation de la gestion des forêts, la vérification des conditions de légalité, les chaînes de responsabilité (en anglais *chain-of-custody*: CoC), l'étiquetage écologique et les marques commerciales, en vue de promouvoir de façon holistique l'aménagement, la conservation et le développement durable des forêts, sans pour autant compromettre les droits, les ressources ou les exigences des générations présentes et à venir. Elle vise à encourager

des échanges et un commerce éthiques, ainsi qu'à améliorer l'accès au marché, au travers d'une gestion des arbres, des forêts et des ressources renouvelables associées qui soit économiquement viable, appropriée du point de vue environnemental et bénéfique sur le plan social. Aussi la certification forestière peut-elle se révéler un instrument pragmatique permettant de mobiliser les forces du marché, l'opinion

L'objectif ultime de la certification forestière devrait être d'améliorer la qualité de la vie sans pour autant exploiter les ressources de la planète de façon excessive et non durable



publique et la société civile en faveur d'une gestion durable des forêts.

Les systèmes de gestion durable mis en œuvre en harmonie avec les protocoles de certification forestière correspondent au paradigme de l'économie verte, dans la mesure où ils équilibrent de manière appropriée les dimensions sociales, économiques et environnementales du développement. La certification forestière (et la certification des chaînes de responsabilité qui lui est associée) est en train de devenir une condition préalable nécessaire en matière de marchés publics et d'accès à la commercialisation, et d'être reliée dans les esprits aux notions de commerce éthique et de responsabilité sociale.

La certification peut jouer un rôle essentiel, dans le cadre de la lutte contre le changement climatique et pour améliorer les moyens d'existence des populations dépendantes des forêts. Elle peut en effet garantir la sauvegarde de forêts significatives sur le plan écologique, en tant que filets de sécurité permettant de conserver les fonds génétiques et de contribuer à la sécurité alimentaire, et en tant que puits permettant un piégeage et un stockage durables du carbone. La certification peut contribuer à garantir la fourniture d'une biomasse forestière susceptible de servir

de source d'énergie renouvelable neutre en carbone et de permettre le remplacement de matériaux de construction qui impliquent de fortes émissions de carbone, tels l'acier et le ciment, diminuant ainsi l'empreinte carbone et favorisant une économie verte. La certification peut aussi faire en sorte que les forêts soient non seulement bien gérées mais aussi évaluées adéquatement par les marchés. Des forêts en bonne santé, gérées de façon durable et garanties par la certification forestière, peuvent contribuer à atteindre les objectifs fixés dans les accords multilatéraux sur l'environnement, à lutter contre la pauvreté et à encourager une croissance verte.

L'objectif ultime de la certification forestière devrait être de parvenir à un état de «richesse écologique» – c'est-à-dire à ce qu'il soit «possible d'améliorer considérablement la qualité de la vie sans pour autant accroître les émissions de gaz à effet de serre ou exploiter de façon non durable une part excessive des ressources de la planète» (Martin, 2011). Les systèmes de certification forestière doivent poursuivre leur évolution, pour que la réflexion aille au-delà de Rio+20 et intègre, en tant que critères explicites, les objectifs du Millénaire pour le développement pertinents et les concepts d'adaptation aux changements climatiques et d'atténuation de leurs effets. Une charte sur la certification forestière en 10 points a été ébauchée dans cette perspective et présentée lors du sommet Rio+20, durant lequel la FAO a organisé un événement parallèle consacré au thème «la certification forestière:

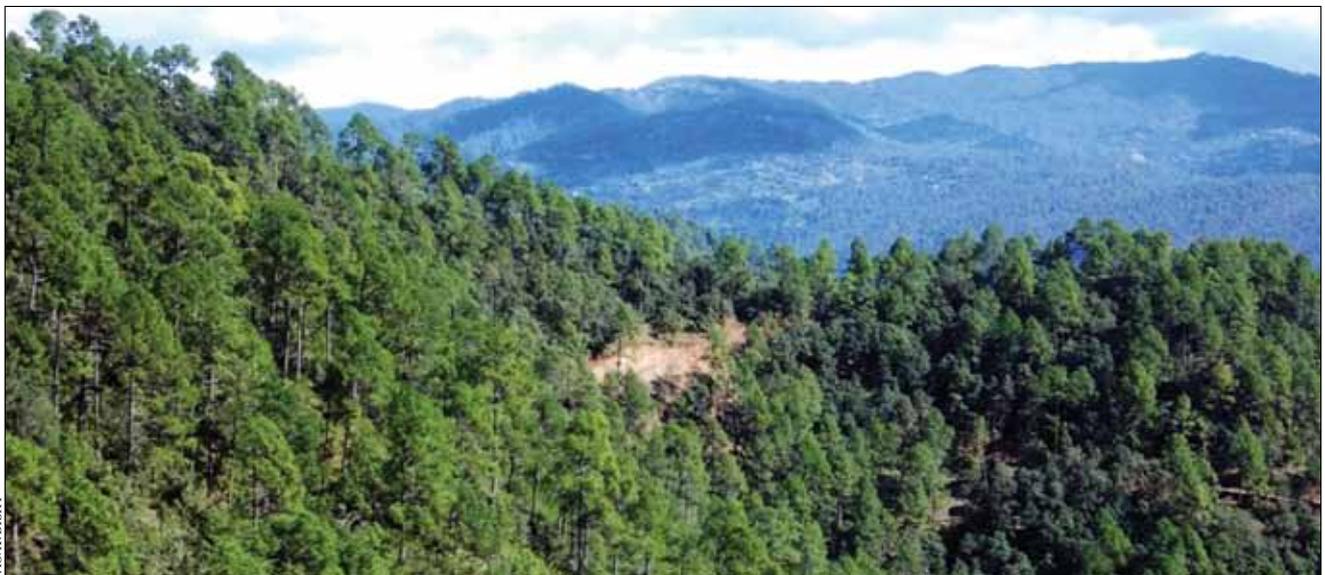
un changement de paradigme dans une économie verte». Cependant, accroître la diffusion de la certification requerra de plus amples investissements, en particulier dans les tropiques.

UN OUTIL PUISSANT

La certification forestière est un processus consistant dans la définition de normes de la part de tiers, qui a pour objectif de répondre à des exigences de performance et de bon fonctionnement des systèmes de gestion. La définition de normes de certification est un processus à multiples facettes, faisant intervenir les gardiens de la forêt et des ressources afférentes, les propriétaires, les travailleurs, les responsables de la gestion, les communautés et associations locales, les commerçants au détail, les consommateurs, les producteurs, les transformateurs et les entreprises, de même que les organisations de la société civile. Des normes harmonisées sont requises si l'on veut créer une synergie entre les diverses parties prenantes et leurs diverses attentes concernant les retombées économiques, l'environnement et la justice sociale. L'accréditation des organes de certification est conçue en vue de garantir la fiabilité et la cohérence des évaluations relevant de leur compétence.

Les systèmes de certification forestière doivent faire l'objet d'un suivi et de vérifications périodiques, en vue d'améliorer et d'adapter les principes, critères, indicateurs et normes employés pour la certification d'unités forestières d'aménagement (UFA). La certification pourrait

Forêt communautaire (panchayat), dominée par le pin à longues aiguilles (Pinus roxburghii), Inde. La communauté internationale des donateurs devrait envisager d'accroître considérablement les investissements visant à promouvoir la certification et l'étiquetage écologique des produits forestiers dans le Sud global



L'intérêt à l'égard de la certification est croissant en Chine, où elle pourrait concerner des millions de sylviculteurs, comme ces membres d'une coopérative forestière



perdre de son efficacité si les conditions requises se révélaient peu raisonnables ou si elle ne servait, par exemple, que le dernier maillon du marché (Muthoo, 2001). Elle pourrait aussi perdre de sa crédibilité si ses exigences ne sont pas suffisamment rigoureuses ou si ses critères demeurent immuables face à un contexte changeant.

Pour répondre aux normes de certification relatives à la gestion durable des forêts, il est nécessaire de remplir un certain nombre de conditions, notamment établir un registre de la faune et de la flore forestières, effectuer un suivi des aires forestières importantes sur le plan écologique, réduire l'impact de l'exploitation du bois, instaurer des partenariats entre secteur public et secteur privé, et garantir un partage équitable des bénéfices entre parties prenantes. Si elle apporte des avantages tangibles aux communautés locales et aux UFA, la certification forestière peut se révéler un outil efficace permettant de promouvoir des moyens d'existence durables pour les populations, sauvegarder la biodiversité des écosystèmes, lutter contre le changement climatique et réduire les émissions de carbone causées par le déboisement et la dégradation des forêts (REDD+)¹.

La certification forestière pourrait servir d'instrument de vérification et de suivi dans les projets liés à la REDD+ et au paiement des services environnementaux

(PSE), ce qui se traduirait par des opportunités de création de ressources destinées à la conservation et à la restauration des forêts (Muthoo, 2012). Inscrire la certification forestière à l'ordre du jour des questions de durabilité devrait donc constituer un objectif prioritaire.

UNE PORTÉE MONDIALE

Plus de 120 pays disposent de quelque forme de certification forestière, dont beaucoup selon leurs propres systèmes nationaux. Il existe deux systèmes de certification forestière mondiaux: le Forest Stewardship Council (FSC), organe de conseil en gestion forestière, et le Programme de reconnaissance des certifications forestières (PEFC). Ces deux systèmes traitent au total 31 263 certifications de chaînes de responsabilité (CoC) et couvrent respectivement 149 millions et 245 millions d'hectares de forêts certifiées (FSC, 2012; PEFC, 2012). Le FSC fournit une accréditation centralisée pour ses certifications, tandis que le PEFC sert d'instance d'appui à des organes d'accréditation nationaux reconnus. Il se peut que, dans certains pays, les forêts soient certifiées aussi bien par le FSC que par une filiale du PEFC, comme l'Initiative forestière durable (Sustainable Forestry Initiative: SFI) aux États-Unis d'Amérique.

La superficie des forêts certifiées s'est accrue de 8 pour cent entre 2009 et 2010

(CENUE, 2010) et de 12,6 pour cent entre 2010 et 2011. Plus de 30 pour cent de l'approvisionnement mondial en bois rond industriel provient désormais de forêts certifiées, et la certification de produits associés, tels que papier, pâte, panneaux et contreplaqué, est aussi en expansion. Le nombre de certifications de chaînes de responsabilité a augmenté de 88 pour cent entre 2009 et 2010 (CENUE, 2010), et 3 000 nouveaux certificats ont été délivrés en 2011.

On observe un intérêt croissant pour le développement de normes de certification forestière nationales. L'Australie, le Brésil, le Chili, l'Indonésie et la Malaisie, notamment, disposent déjà de normes de certification forestière nationales opérationnelles, et le Gabon a récemment achevé un processus d'élaboration de système de certification forestière national. La Chine a entamé un travail intensif visant à établir un système de certification forestière national et des normes associées à ce dernier. La Chine est un considérable importateur

¹ La REDD+ est développée en vue d'encourager les pays en développement à contribuer à l'atténuation des effets du changement climatique au travers des activités suivantes: réduction des émissions causées par le déboisement et la dégradation des forêts; conservation des stocks de carbone forestier; gestion durable des forêts; et accroissement des stocks de carbone forestier.



Tronc de bongossi (Lophira alata) marqué et étiqueté en vue de son insertion dans la chaîne de responsabilité à Zogabli, Comté de Grand Bassa, Libéria. Le nombre de certifications de la chaîne de responsabilité dans le monde s'est accru de 88 pour cent entre 2009 et 2010

de bois et le plus grand exportateur mondial de produits ligneux secondaires transformés, pour une valeur estimée aux alentours de 17 milliards de dollars EU par an (OIBT, 2010). Il y a eu une forte augmentation des certifications de chaînes de responsabilité du FSC et du PEFC en Chine, ce qui devrait conduire à une plus forte demande et à une meilleure appréciation des produits ligneux nationaux certifiés à travers le monde. Les importations de l'Inde sont en train de monter en flèche, ayant doublé entre 2005-2006 et 2010-2011, pour atteindre quelque 2 milliards de dollars EU, et l'écart entre la demande et l'approvisionnement se creusant (Muthoo, 2006; 2011). La section suivante présente synthétiquement la situation dans le Sud global², où la certification forestière n'est pas aussi répandue qu'en Europe, dans d'autres endroits du Nord global et dans les économies émergentes.

LE SUD GLOBAL

L'industrie mondiale du bois revêt une grande importance économique pour le Sud global. Le chiffre d'affaires annuel de produits ligneux, y compris les pâtes et papiers, a dépassé les 200 milliards de dollars EU en 2007, les pays en développement

comptant pour plus de 17 pour cent dans les échanges. En valeur, les exportations annuelles de bois tropical ont été supérieures à 20 milliards de dollars EU (Blaser *et al.*, 2011). La production et l'exportation de produits réalisés par le Sud global, comme le contreplaqué, ont triplé au cours des 30 dernières années.

Lever les barrières qui empêchent l'accès au marché des produits forestiers issus du Sud global peut constituer un élément non négligeable dans les stratégies de lutte contre la pauvreté. La certification forestière doit affronter cette question et renforcer le rôle du Sud global dans le commerce international, eu égard à son avantage comparatif intrinsèque, comme le montrent les exportations de bois tropical en provenance du Cameroun, de la Chine, du Gabon, du Ghana, du Guatemala, de la Malaisie et du Viet Nam, et les produits de plantation tels que pâtes, papiers, panneaux de particules et panneaux à fibres à densité moyenne, fabriqués au Brésil et en Chine. Une telle reconnaissance est susceptible de produire des emplois verts et de générer des revenus, de contribuer à la gestion durable des forêts en empêchant la dégradation de forêts naturelles riches en biodiversité, et de favoriser le commerce éthique grâce à la lutte contre l'exploitation illégale. Tous ces résultats sont dans l'intérêt de tous les pays.

De nombreux pays du Sud global encouragent la certification forestière et l'étiquetage pour faire en sorte que les

marchés acceptent davantage leurs produits à travers le monde. Ils y sont incités par divers éléments: des questions en suspens et de nouvelles approches en matière d'application des réglementations forestières, de gouvernance et de vérification de la légalité du commerce de bois (questions connues sous la dénomination collective «application des réglementations forestières, gouvernance et échanges commerciaux» et l'acronyme FLEGT); les politiques d'achat de l'économie verte; le potentiel de la REDD+ relatif à la restauration et à la conservation des forêts; l'intérêt croissant pour l'écodéveloppement et le paiement des services environnementaux, en particulier l'eau et les énergies renouvelables; et le besoin d'appliquer la certification aux exploitations agroforestières, aux forêts plantées, à la petite foresterie et aux forêts communautaires. La Chine a annoncé que tous ses exportateurs de produits ligneux devront disposer de certificats de chaînes de responsabilité d'ici 2020. Cette exigence, associée à la procédure de diligence raisonnée requise par l'Union européenne pour les importations, devrait inciter considérablement à l'accroissement des chaînes de responsabilité.

Cinq pour cent à peine de la superficie totale de forêts certifiées se trouve dans le Sud global. Cependant, l'étendue des forêts certifiées y est en expansion – celles-ci étant passées de 6,4 millions d'hectares en 2002 à plus de 20 millions d'hectares vers la fin de la décennie (CENUE, 2010). La superficie des forêts certifiées dans les principaux pays forestiers d'Afrique a plus que triplé entre 2005 et 2010, atteignant les 4,63 millions d'hectares (Blaser *et al.*, 2011). Plus de 80 pour cent des forêts certifiées du Sud global sont des forêts naturelles et, selon une étude menée sur 123 évaluations effectuées dans 24 pays tropicaux, la gestion des forêts s'améliore peu de temps après le lancement du processus de certification forestière (Peña-Claros, Blommerde et Bongers, 2009). Cela est dû au fait que le processus exige, entre autres choses, un engagement anticipé des

² L'expression «Nord global» est employée pour désigner les pays riches ou «développés», mais sa définition n'obéit pas à un critère géographique strict. Le «Sud global» se réfère quant à lui aux pays avec des forêts tropicales et à d'autres pays «en développement».

parties prenantes, ainsi que l'évaluation et le suivi des données de référence relatives à la biodiversité, à la productivité et au couvert forestier.

Bien qu'il existe un potentiel considérable d'expansion des forêts certifiées dans le Sud global, de nombreux obstacles subsistent, par exemple: la demande limitée de produits certifiés dans les pays; l'incompatibilité entre les normes de certification et les cadres juridiques locaux; la faible gouvernance; et les difficultés des petits propriétaires et des communautés forestières – en particulier en l'absence d'un titre de propriété foncière explicite – à adopter la certification. En outre, le coût de la certification et le manque de savoir-faire constituent de sérieuses entraves pour les sylviculteurs, les propriétaires de terres boisées et les gardiens de forêts publiques dans de nombreux pays du Sud global. Un accroissement significatif de la superficie de forêts certifiées nécessitera non seulement une augmentation de la demande de bois certifié mais aussi une assistance technique et financière (Peña-Claros, Blommerde et Bongers, 2009).

ENJEUX ET OPPORTUNITÉS

Une certification forestière crédible peut permettre de rassembler les diverses parties prenantes dans la perspective d'une économie verte généralisée. Elle peut

contribuer à: favoriser un commerce équitable; répondre à la nécessité d'équilibrer les dimensions sociales, culturelles, économiques et environnementales du développement; et prendre en compte les questions écologiques relatives aux forêts riches en biodiversité et en carbone dans le Sud global. Une certification forestière élaborée adéquatement peut servir d'outil dans les stratégies liées à la REDD+ et au paiement des services environnementaux, aidant à s'adapter au changement climatique et à gérer les forêts en vue de procurer des avantages aux responsables locaux. Des systèmes de certification forestière adaptés de façon dynamique peuvent venir en appui de la lutte contre la pauvreté persistante, qui est à la fois une cause et une conséquence de la déforestation et de la dégradation des forêts.

Une démarche progressive

Élaborer des systèmes de certification nationaux à part entière requiert à la fois du temps et de l'argent. L'une des façons de pallier cela consiste à adopter une feuille de route préconisant une démarche progressive, de sorte que les normes de certification n'apparaissent pas nécessairement comme des mesures de durabilité inflexibles mais plutôt comme des outils de gestion s'adaptant aux circonstances (Muthoo, 2009). Une telle approche

favoriserait en effet une convergence entre la certification forestière et les initiatives visant à vérifier la légalité des bois, et encouragerait le processus d'apprentissage par l'action, tout en offrant des avantages tangibles aux producteurs forestiers en accroissant l'accès de leurs produits sur les marchés.

Produits forestiers non ligneux

À ce jour, la certification forestière s'est largement centrée sur les produits ligneux, mais elle peut tout aussi bien s'appliquer aux produits forestiers non ligneux (PFNL). Des millions de personnes parmi les populations les plus pauvres du monde tirent leurs moyens d'existence des PFNL, qui constituent un potentiel inexploité en termes de partage des bénéfices, lequel pourrait se concrétiser grâce à la certification (Yadav, Kotwal et Menaria, 2007). Cela est particulièrement déterminant pour les produits entrant dans les circuits commerciaux internationaux et les produits de niche aux mains des communautés locales, tels que les noix du Brésil, la viande de brousse, les paniers en bambou, les nattes et les objets d'artisanat. Dans l'État le plus pauvre de l'Inde, l'Odisha, les cueilleurs de feuilles de *Bauhinia vahlii* ont pu bénéficier de la certification de ce produit et le vendre à des prix majorés (Sasmal, 2008).



Les produits forestiers non ligneux, comme ces noix du Brésil, constituent un potentiel inexploité en termes de partage des bénéfices, lequel pourrait se concrétiser grâce à la certification

Petits exploitants

Les groupes d'usagers requérant une attention particulière comprennent notamment les petits sylviculteurs, les ouvrières, les villageois vivant à la lisière des forêts, les habitants des forêts et les communautés autochtones. Les systèmes de certification forestière doivent être renforcés par des appuis institutionnels novateurs, notamment au travers d'une bonne gouvernance et d'instances spécifiquement consacrées à la parité entre les sexes et aux communautés autochtones. Des instances s'occupant de questions environnementales, économiques et sociales devraient elles aussi garantir un équilibre entre les divers intérêts. De telles mesures aideraient à faire en sorte que la certification pourvoie à garantir les droits forestiers en fonction de la réalité de terrain des unités forestières d'aménagement, et que chaque partie ne reçoive pas moins ou davantage que ce qui est équitable.

Il y a eu des initiatives positives dans cette direction, comme l'adoption de codes de pratique de récolte (Muthoo, 2003) et de procédures simplifiées pour l'élaboration de normes de certification forestière nationales. Les dispositions visant à rendre la certification plus attractive et moins coûteuse sont cruciales. Impliquer les petits exploitants locaux est de même essentiel, si la certification est appelée à devenir un mécanisme devant favoriser l'équité. Les coopératives sont susceptibles d'accroître l'aptitude des produits certifiés à être commercialisés, et la certification de groupe constitue une autre option. Une autre innovation pourrait consister à associer la certification de la production de bois et de PFNL au paiement des services environnementaux et à l'étiquetage du paysage associé à ces services (Ghazoul, 2011).

Création de capacités et initiatives d'appui

Les coûts et les avantages de la certification, tels que la présence (ou non) d'une petite majoration des prix pour les produits certifiés, peuvent être envisagés de divers points de vue par les intéressés. La rentabilité des produits certifiés influencera certainement les stratégies commerciales, le comportement des entrepreneurs et les modalités de gestion des gardiens des forêts, des communautés et des entreprises. Il est indispensable de renforcer les institutions, les politiques et la législation

visant à réduire le fossé qui existe entre les normes actuelles de gestion forestière et les exigences de la certification, de façon à ce que cette dernière puisse apporter aux gestionnaires forestiers leur juste récompense, notamment au nom de leur contribution à la gestion durable des forêts, à l'application des réglementations forestières et au respect de la légalité.

Dans de nombreuses forêts tropicales, il existe un écart considérable entre la gestion existante et ce qui est requis en matière de certification. Comblar cet écart permettrait de garantir une reconnaissance internationale et de favoriser les investissements destinés au renforcement des capacités et à l'amélioration de la gestion. La communauté internationale des donateurs, en particulier, devrait envisager d'accroître considérablement les investissements visant à promouvoir la certification et l'étiquetage écologique des produits forestiers dans les forêts tropicales (Muthoo, 2001); au niveau national, les organisations du secteur public et du secteur privé pourraient contribuer à ces investissements et aider à leur mobilisation.

Application des réglementations forestières et gouvernance

Un autre défi consiste à garantir la légalité de l'extraction du bois. L'exploitation illégale des forêts génère chaque année des revenus illicites de l'ordre de 10 à 15 milliards de dollars EU, qui comprennent un montant considérable de droits et taxes non payés (Goncalves *et al.*, 2012). Cette estimation ne tient pas compte des énormes coûts environnementaux et sociaux dérivant de la coupe illégale, les sujets criminels en tirant profit au détriment des populations pauvres et de l'environnement. L'exploitation illicite étouffe le développement durable et fausse le marché, décourageant les entreprises forestières légitimes d'investir dans une bonne gestion et minant leurs efforts visant à obtenir la certification forestière et à mettre en œuvre une gestion durable des forêts.

La légalité de la production de bois est une «condition préalable nécessaire» pour parvenir à la gestion durable des forêts (van Dam et Savenije, 2011). La question doit être affrontée sans détours dans le processus de certification forestière, même si l'on recourt à une démarche progressive dans le déploiement des pratiques de certification.

Un programme de justice pénale efficace devrait faire partie intégrante de toute stratégie de certification, de façon à ce que la question des délits forestiers soit abordée en même temps que la mise en œuvre des programmes de certification préventifs. Les deux approches devraient se renforcer mutuellement, de sorte que chacune aide à accroître l'efficacité des mesures portant sur l'application des réglementations forestières, la gouvernance et les échanges commerciaux (FLEGT). Il est important que les fonctionnaires forestiers et les décideurs politiques aient une compréhension globale de l'impact positif que peut avoir une stratégie judiciaire intégrée contre l'exploitation illégale; une définition de la légalité associée à la certification forestière peut constituer une composante clé dans les mécanismes FLEGT. Entre-temps, la législation récente aidera à faire avancer la certification, par exemple l'amendement de 2008 de la loi Lacey aux États-Unis d'Amérique, qui a élargi les activités interdites par la loi pour y introduire le commerce illicite de bois et de produits non ligneux, et le Règlement sur le bois de l'Union européenne, qui définit les obligations des opérateurs œuvrant sur le marché du bois en vue d'éviter le commerce de produits illégaux.

SYNERGIES ENTRE LES MULTIPLES ACTEURS

Les motivations et les intérêts des diverses parties prenantes en matière de certification forestière vont rarement pleinement de pair. De nombreux conflits potentiels existent: par exemple, entre communautés locales, commerçants et consommateurs, entre ceux qui s'exposent à des coûts et ceux qui reçoivent des bénéfices, et entre grands et petits opérateurs du secteur, Nord et Sud, et systèmes de certifications mondiaux et nationaux.

La certification a aussi de nombreux bénéficiaires potentiels. Pour ceux dont la préoccupation principale est l'environnement, elle peut être un moyen d'influencer la manière dont les forêts sont aménagées et de promouvoir la conservation de la biodiversité. Pour les mouvements à caractère social, elle peut constituer une opportunité pour un meilleur partage des bénéfices et la reconnaissance du rôle et des responsabilités des communautés locales. Pour le secteur de l'industrie et du commerce,

elle peut être un instrument permettant de donner un nom aux produits et de les commercialiser; et pour les acheteurs et les consommateurs, elle peut favoriser l'apport d'informations crédibles sur les produits achetés. Pour les propriétaires et les gestionnaires des forêts, elle peut être un outil facilitant l'accès au marché et créant des conditions avantageuses. Pour les gouvernements et la société civile, il s'agit d'un instrument politique non contraignant pour promouvoir une gestion durable des forêts et des modèles de consommation durables. La certification doit prendre en considération l'intégralité de ces valeurs, intérêts et objectifs parfois divergents.

CONCLUSION

La certification forestière et l'étiquetage écologique qui lui est associé sont des instruments politiques novateurs, permettant de garantir le rôle durable et multifonctionnel des ressources forestières au bénéfice du bien-être humain. La certification forestière doit toutefois être consolidée, de façon à ce qu'elle puisse contribuer, en parallèle et de manière croissante, à la vision d'une économie verte. Nous ne devons pas manquer l'occasion qu'elle représente, en tant qu'agent de durabilité, d'équité et de justice, pour les forêts et les industries liées à celles-ci. Il est essentiel de constituer, au niveau mondial et local, des partenariats novateurs entre populations, secteur public et secteur privé, en vue de parvenir à un état de richesse écologique et à une économie verte.

REMERCIEMENTS

L'auteur tient à remercier pour leurs contributions Juergen Blaser, Rene Boot, Pratyay Jagannath, Heiko Liedeker, Rebecca Obstler, Ed Pepke, Ewald Rametsteiner, Alastair Sarre, Roger Sedjo, Markku Simula, Jukka Tissari, Paul Vantomme, Lu Wenming et Manmohan Yadav. ♦



Références

- Blaser, J., Sarre, A., Poore, D. et Johnson, S. 2011. *Status of tropical forest management* 2011. Rapport technique de l'OIBT n°38. Yokohama, Japon, Organisation internationale des bois tropicaux (disponible aussi sur: www.itto.int/direct/topics/topics_pdf_download/topics_id=2660&no=0&disp=inline).
- CENUE. 2010. *The forest sector in the green economy*. Genève, Suisse, Commission économique des Nations Unies pour l'Europe.
- FSC. 2012. *FSC facts & figures*. Bonn, Allemagne, Forest Stewardship Council. Disponible sur: www.fsc.org/facts-figures.html.
- Ghazoul, J. 2011. Landscape labeling: combining certification with ecosystem service conservation at landscape scales. In T. Koellner, éd., *Ecosystem services and global trade of natural resources: ecology, economics and policies*. Oxon, Royaume-Uni, et New York, États-Unis d'Amérique, Routledge.
- Goncalves, M.P., Panjer, M., Greenberg, T.S. et Magrath, W.B. 2012. *Justice for forests: improving criminal justice efforts to combat illegal logging*. Washington, D.C., États-Unis d'Amérique, Banque mondiale (disponible aussi sur: siteresources.worldbank.org/EXTFINANCIALSECTOR/Resources/Illegal_Logging.pdf).
- Martin, J. 2011. Fasten your seatbelts, there's turbulence ahead. *Oxford Today*, 23(3): 26–30 (disponible aussi sur: www.oxfordtoday.ox.ac.uk/page.aspx?pid=1131).
- Muthoo, M. 2001. Certification and sustainable forest management. In M.E. Chipeta et M. Joshi, éd., *The private sector speaks: investing in sustainable forest management*. pp. 175-180. Bogor, Indonésie, Centre pour la recherche forestière internationale (CIFOR) (disponible aussi sur: www.cifor.org/nc/online-library/browse/view-publication/publication/1037.html).
- Muthoo, M. 2003. Global environment, forest harvesting and sustainable development. In ITTO, IUFRO & the Japanese Forest Engineering Society, *Proceeding of the International Expert Meeting on the Development and Implementation of National Codes of Practice for Forest Harvesting: Issues and Options, 17–20 November 2003, Kisarazu City, Chiba Prefecture, Japan*, pp. 123-141. Tokyo, Agence forestière du Japon.
- Muthoo, M. 2006. India in the global timber market place. *WoodNews*, 15(4): 18–23.
- Muthoo, M. 2009. Certification, timber trade and market. In FAO, *Proceedings XIII World Forestry Congress, Buenos Aires, Argentina, 18–23 October 2009*. (Actes du XIII^e Congrès forestier mondial, Buenos Aires, Argentine, 18-23 octobre 2009). Rome.
- Muthoo, M. 2011. Forest certification, wood industry and timber trade. *Indian Wood & Allied Panels*, 5(2): 10–12.
- Muthoo, M. 2012. Emerging policy perspectives for forest sector with special reference to certification, MDGs, PES & REDD in South. In D.N. Tewari, éd., *Forests for sustainability*, pp. 100-120. New Delhi, Ocean Books.
- OIBT. 2010. *Annual review and assessment of the world timber situation*. Yokohama, Japon, Organisation internationale des bois tropicaux (disponible aussi sur: www.itto.int/annual_review/).
- PEFC. 2012. *PEFC Council Information Register*. Genève, Suisse, Programme for Endorsement of Forest Certification. Disponible sur: www.pefc.org.
- Peña-Claros, M., Blommerde, S. et Bongers, F. 2009. *Assessing the progress made: an evaluation of forest management certification in the tropics*. Tropical Resource Management Papers No. 95. Wageningen, Pays-Bas, Wageningen University et Research Centre (disponible aussi sur: www.fem.wur.nl/UK/Publications/books/book_pena/).
- PNUE. 2011. *Towards a green economy: pathways to sustainable development and poverty eradication*. Nairobi, Programme des Nations Unies pour l'environnement.
- Sasmal, S. 2008. *Improved production and processing of non-wood forest products with special reference to Sialia leaves, eco-labeling and local community capacity building and empowerment*. Report for the Orissa Forest Sector Support Project, Londres, Royaume-Uni et Bhubaneswar, Inde, Department for International Development and Government of Orissa.
- van Dam, J. et Savenije, H. 2011. *Enhancing the trade of legally produced timber: a guide to initiatives*. Wageningen, Pays-Bas, Tropenbos International (disponible aussi sur: www.tropenbos.org/file.php/154/enhancing-trade-legally-timber-web.pdf).
- Yadav, M., Kotwal, P.C. et Menaria, B.L. 2007. *Forest certification: a tool for sustainable forest management*. Bhopal, Inde, Indian Institute of Forest Management (disponible aussi sur: www.iifm.ac.in/sfmfc/Monograph%20on%20Forest%20Certification.pdf). ♦